



Championnat Départemental Individuel et par Club

Dimanche 8 Octobre 2017 au Golf de Sénart

Règlement 2017

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette épreuve décerne le titre de champion départemental par équipes ainsi qu'un titre individuel dames et messieurs pour les différentes catégories.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs

- Ce Championnat est ouvert à toutes les Associations Sportives de Golf localisées en Essonne, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs cotisations 2017 : Fédérale, de ligue et du Comité Départemental de Golf de l'Essonne.
- Chaque AS ne pourra engager qu'une équipe.

Pour les Equipiers

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2017
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la FFGolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,

2 - ENGAGEMENTS

Les droits d'inscription sont fixés à 30€ par équipier.

L'inscription s'effectue en envoyant la fiche de composition d'équipe par courriel (voir 4^{ème} page de ce règlement) à : **Bruno MICHEL, bmic78@yahoo.fr**.

La participation de vos joueurs et joueuses sera facturée aux Associations Sportives après chaque compétition. Chèque à l'ordre du **Comité Départemental de Golf de l'Essonne**.

Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.

Clôture des inscriptions : Dimanche 1 Octobre 2017



3 - CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

Séries	Index	Catégories Sportives	Année
12 Garçons & Filles	<54	Poucet 1&2, Poussin 1&2	Né en 2005 et après
U 14 Garçons & Filles	<54	Benjamin 1&2	Né en 2003 et 2004
U 16 Garçons & Filles	<36	Minime 1&2	Né en 2001 et 2002
U 18 Garçons & Filles	<36	Cadet 1&2	Né en 1999 et 2000
Messieurs	<25	Adulte M	
Dames	<25	Adulte F	
Mid-Amateur Messieurs	<25	Mid-Amateur M	
Mid-Amateur Dames	<25	Mid-Amateur F	
Senior Messieurs	<25	Senior M	
Senior Dames	<25	Senior F	
Senior 2 Messieurs	<36	Senior 2 H	

Sur-classements ou sous-classements acceptés (par catégorie masculine/féminine) :

Jeunes : U 12 à U14, U14 à U 16, U16 à U18t,
Adulte : U 16, U18, Adulte, Mid-amateur, Senior, Senior 2 H
Mid-Amateur: Mid-Amateur, Senior, Senior 2 H
Senior : Senior, Senior 2 H

4 - REGLEMENT - FORMULE DE JEU : (voir règlement général)

- Equipe de 8 joueurs et de 7 joueuses maximum, par Club, répartis dans les 15 catégories sportives fédérales. (voir « Séries » ci-dessous)
- Stableford Brut, 18 trous sauf pour les U12 9 trous sur le 18 trous
- Dans la mesure du possible les départs seront préparés par catégories et index.

Marques de départ :

- Rouge pour les Dames
- Jaunes pour Hommes
- Marques adaptées, en fonction du parcours proposé, pour les moins de 13ans

Les départs seront publiés sur le site du CD91 la veille (www.cdgolf91.com), et auprès du Golf de Sénart 01.60.75.40.60

6 - CLASSEMENT :

CLASSEMENT INDIVIDUEL



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



Un vainqueur, par série et catégorie (15 Trophées) sera récompensé, le classement sera effectué en « Stableford brut ». (En cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

CLASSEMENT PAR CLUB

Des points seront attribués aux 6 meilleurs scores par séries :

- 15 points au vainqueur de la série,
- 10 points au 2ème,
- 8 points au 3ème,
- 6 points au 4ème,
- 5 points au 5ème,
- 3 point au 6ème

Les 7 meilleurs résultats en points, toutes catégories confondues, de chaque Club seront retenus. A cela s'ajoutera 1 point par équipier présent dans chaque catégorie. (Exemple : si l'équipe aligne 11 équipiers 11 points lui seront ajoutés).

En cas d'ex æquo, le départage se fera en premier, sur le nombre de titres dans les séries, ensuite, sur les points du 8ème résultat éventuel, puis du 9ème etc...

Le Club vainqueur se verra remettre le Trophée qu'elle conservera jusqu'à sa remise en jeu l'année suivante. Pour des raisons d'uniformité, le comité communiquera à l'Equipe vainqueur l'adresse de l'Etablissement à contacter pour la gravure de son nom sur le Trophée.

7 - REMISE DES PRIX

Il sera offert :

- 1 Prix « Brut » par catégorie et par sexe (15 prix)

8 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

9 - ACCOMPAGNATEURS :

Les cadets sont autorisés. Seule le capitaine est habilité à donner des conseils en dehors du cadet.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

10 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par :

- le président de la commission Sportive du Comité Départemental,
- d'un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne,
- un représentant de la Commission Sportive du club recevant
- de l'arbitre de la compétition.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.



Championnat Départemental Individuel et par Club
Dimanche 8 Octobre au Golf de Senart
Règlement 2017

FICHE DE COMPOSITION D'EQUIPE

Nom du Club _____ N° Club _____

N° de Licence	Nom & Prénom	Index	Séries
			U 12 Garçons
			U 12 Filles
			U 14 (Benjamins)
			U 14 (Benjamines)
			U 16 (Minimes G)
			U16 (Minimes F)
			U 18 (Cadets)
			U 18 (Cadettes)
			Messieurs
			Dames
			Mid-AM Messieurs
			Mid-AM Dames
			Senior Messieurs
			Senior Dames
			Senior 2 Messieurs

Nom du Capitaine : _____ Signature :

Date : ___ / ___ / ___

A envoyer le dimanche 1 Octobre 2017 au plus tard :
par mail à bmic78@yahoo.fr